

Admission en CEPI danse

L'examen d'entrée se déroule en même temps que l'examen de fin de 2nd cycle et comprend les épreuves suivantes :

- ✓ L'interprétation de la variation fin de CII du Ministère de la Culture
- ✓ L'interprétation d'une chorégraphie libre

auxquelles s'ajoutent pour les candidats à l'entrée en CEPI :

- ✓ Une présentation de classe de danse devant le jury (comprenant échauffements et exercices à la barre)
- ✓ Un entretien final (15 minutes maximum) portant sur les motivations du candidat, sur ses capacités d'auto-évaluation, sur sa connaissance du cursus CEPI, et sur ses orientations futures souhaitées.